

# advantage®



PACKS

UNE PROTECTION EFFICACE  
ET ÉCONOMIQUE CONTRE LES PUCES



## COMPOSITION

### IMIDACLOPRIDE

10 mg/kg de poids vif

#### INSECTICIDE

- ▶ Effet anti-gorgement (moins de piqûres)<sup>(5)</sup>.
- ▶ Effet létal.
- ▶ Effet larvicide dans l'environnement immédiat de l'animal traité.



- Fermeture avec sécurité enfant.

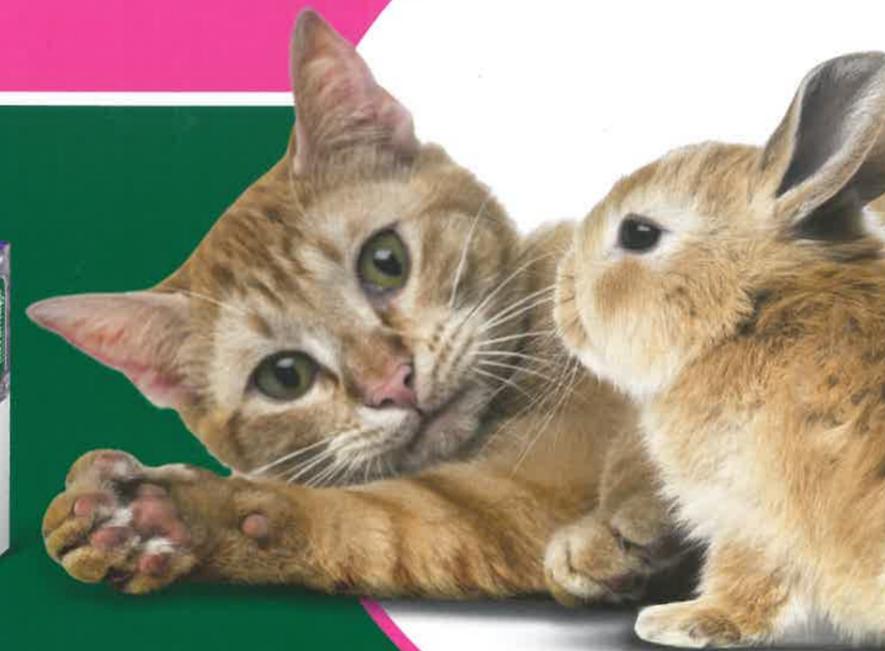
EXISTE EN BOITES  
DE 4 OU 6 PIPETTES



CHAT ET LAPIN  
DE MOINS DE 4 KG



CHAT ET LAPIN  
DE 4 KG ET PLUS



## MODE D'ADMINISTRATION

Appliquer directement **une pipette** sur la peau à la base du cou du chat ou du lapin.



### PROTOCOLE DE TRAITEMENT

#### CHEZ LE CHAT :



**CHEZ LE LAPIN :** À utiliser en traitement ponctuel en cas d'infestation par les puces.

- Si le renouvellement du traitement est nécessaire (selon la pression parasitaire), respectez un délai d'une semaine entre deux applications.
- Ne pas utiliser en prévention.



## QUAND UTILISER ADVANTAGE®<sup>(7)</sup>

- **UTILISATION CHEZ LES JEUNES**  
Utilisable dès l'âge de 8 semaines chez le chat et dès l'âge de 10 semaines chez le lapin.
- **UTILISATION PENDANT LA GESTATION/LACTATION**  
Utilisable sur la femelle gestante ou en lactation.
- **TOLÉRANCE**  
- Bonne tolérance chez le chat.
- **RAPIDITÉ DE DIFFUSION APRÈS APPLICATION**  
Élimination des puces de l'animal 12h<sup>(8)</sup> après l'application.
- **RÉSISTANCE À L'EAU**  
Le traitement reste efficace même si l'animal est mouillé.
- **NE PAS UTILISER CHEZ LES LAPINS DESTINÉS À LA CONSOMMATION.**

Advantage® peut être intégré à un programme de lutte contre la DAPP (Dermatite Allergique par Piqûres de Puces).

## INDICATIONS



Advantage® réduit les risques de piqûres **ET** élimine les parasites.

**MALADIES VECTORIELLES**  
= maladies transmises au chat par :

- ▶ Les puces  
Dipylidiose  
Bartonellose  
(Maladie des griffes du chat).

**ATTENTION ZOONOSE !**  
= maladie transmise du chat à l'homme<sup>(6)</sup>

- Maladie des griffes du chat : bactérie
- ▶ Atteinte des ganglions.